



CI COM VA DEMANDER UN REPORT DE LA DATE DE PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL – ANNONCE EVENEMENTIELLE AU SENS DE L'ART. 53 RC

Genève, le 23 avril 2024

CI Com SA, la société financière de participations dont les actions sont cotées au SIX Swiss Exchange (CIE; ISIN CH0001625810) (CI Com ou la Société), a été informée par son organe de révision PKF Certifica SA (PKF) que ce dernier estime ne pas pouvoir en l'état vérifier si les comptes annuels et les comptes consolidés de la Société au 31 décembre 2023 sont conformes aux dispositions légales applicables, au statuts de la Société et aux normes Swiss GAAP RPC.

PKF considère que des travaux complémentaires sont nécessaires pour vérifier les inscriptions figurant au bilan concernant les participations de la Société. PKF estime de ce fait ne pas avoir pu déterminer si des ajustements de valeur devaient être réalisés sur ces participations, et manquer de ce fait d'éléments pertinents pour l'examen du compte de résultat, des fonds propres et du tableau des flux de trésorerie de la Société.

CI Com regrette cette situation et continue les travaux avec PKF pour remédier au plus vite à ce qui précède. Il n'est pas exclu que ces travaux mènent à une réévaluation à la baisse des participations.

CI Com est en relation avec PKF pour déterminer la date à laquelle son assemblée générale ordinaire, lors de laquelle les actionnaires pourront approuver les comptes de la Société, pourra être tenue. La Société va demander aux autorités de cotation du SIX Swiss Exchange de prolonger le délai de publication de son rapport de gestion au-delà de l'échéance du 30 avril 2024 prévue par le règlement de cotation de cette bourse.

Pour davantage d'informations :

CI Com SA
Michel Réthoret
Investors relations
c/o Sogefco SA
22, rue du Nant
1207 Genève
Tél. 022 737 40 00
mrethoret@sogefco.ch

www.cicomsa.com